



PRÉFET DE LA HAUTE – SAONE

Vesoul, le 15 novembre 2018

## JOURNÉE DU 17 NOVEMBRE

---

Le Préfet de la Haute-Saône appelle les différents usagers de la route à une prudence particulière le 17 novembre compte tenu des perturbations sur la voie publique susceptibles d'intervenir.

La préfecture a reçu huit déclarations de manifestation dans le département pour lesquelles elle a délivré un récépissé. Ces déclarations indiquent les organisateurs et les modalités de la manifestation, qui doit en toute hypothèse se concilier avec d'autres droits, notamment de circuler, et le respect de l'ordre public. Toute autre manifestation serait par principe illégale.

Le Préfet rappelle le cadre juridique s'appliquant aux organisateurs et participants à des manifestations évoqué dans son communiqué de presse du 12 novembre.

**CONTACT PRESSE** : Justine FILLION -03.84.77.70.12 - justine.fillion@haute-saone.gouv.fr